

Le programme de recherche des Nations Unies sur le développement régional

Autor(en): **Bridel, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le programme de recherche des Nations Unies sur le développement régional

par Laurent Bridel, géographe

41

Le 30 juillet 1965, le Conseil économique et social des Nations Unies adopte la résolution 1086 C qui demande au secrétaire général «de préparer un projet de programme de recherche et de formation en relation avec les projets de développement régional actuellement en chantier dans un certain nombre d'Etats membres, afin de présenter des suggestions et des techniques qui pourraient aider les pays à promouvoir leur développement et à atteindre une organisation optimale de l'habitat rural et urbain et des activités de production»¹.

Les principales idées de la résolution ont été reprises et développées par une étude de «Resources for the Future»², puis, le 5 juillet 1967, il fut décidé de créer un centre de recherche destiné à coordonner toutes les études résultant de cette décision des Nations Unies et de le situer à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) où il représente le quatrième programme de recherche³. Sa direction a été confiée à un géographe polonais, M. Antoni Kuklinski. Vu l'importance mondiale de ce thème, il paraît nécessaire de résumer en quelques pages les objectifs de ce travail qui se décompose en six parties :

- La désagrégation des plans nationaux au niveau des régions.
- Le rôle des pôles et des centres de croissance dans le développement régional.
- L'élaboration de systèmes d'information dans la planification du développement régional.
- La sociologie du développement régional.
- La participation à la formation et à la recherche en matière de développement régional.
- L'étude des expériences et des perspectives du développement régional dans chaque continent.

A la base de l'entreprise, nous trouvons quelques principes généraux qui méritent d'être relevés⁴ :

- Le développement et la planification régionaux ne peuvent être considérés indépendamment de la politique générale des Etats et doivent par conséquent être étudiés en constante relation avec les recherches et la planification réalisée au niveau national.
- La planification régionale ne peut pas se limiter à un secteur, elle doit être globale et, par conséquent, englober non seulement les phénomènes économiques, mais toute la vie sociale.
- On rencontre généralement deux conceptions de la planification régionale; soit les autorités se bornent à répartir les tâches et les moyens à employer entre les

régions, soit elles cherchent à innover, en introduisant de nouveaux objectifs, en prenant en charge des programmes de réalisation concrets, en cherchant à infléchir le processus d'évolution et non pas seulement en tentant de le prévoir. Les responsables du programme veulent prendre en considération les deux aspects de la planification régionale.

- La planification régionale doit à la fois favoriser la croissance et améliorer l'environnement.
- Il apparaît nécessaire de distinguer les facteurs universels de planification régionale, que l'on retrouve dans toutes les régions du monde et les facteurs spécifiques qui dépendent du système économique et social, du degré de développement, de la superficie ou de la densité de population de chaque pays.

La désagrégation des politiques et des plans nationaux au niveau régional⁵

Les termes peuvent prêter à confusion et il faut comprendre que la problématique contenue dans ce sous-titre recouvre aussi bien la synthèse des plans régionaux, élaborés à la base, en un plan national que, réciproquement, le découpage des plans globaux et sectoriels entre les diverses régions. On se trouve donc au cœur des relations entre les responsables des plans par secteur économique ou pour l'ensemble d'une nation, généralement des économistes, et les promoteurs de l'aménagement régional, généralement des architectes et des géographes.

Un grand nombre de questions sont touchées par ce thème de recherche, soit en matière d'institutions et de transmission de l'information, soit dans les domaines théorique et méthodologique, dont on peut citer quelques exemples :

- Quelles sont les conditions optimales pour l'œuvre d'un gouvernement et d'une administration jusque dans ses implications régionales?
- Le développement régional doit être considéré, pour la planification d'ensemble, comme un instrument du plan national, mais aussi comme une de ses contraintes, voire un de ses objectifs.
- Enfin, on ne rencontre que très peu d'études traitant de la théorie du développement régional en relation avec le développement en général.

Selon les études des experts, les autorités responsables de la planification se demandent, un peu partout dans le monde, s'il vaut mieux concentrer les investissements

dans les régions parvenues à un stade assez avancé de développement ou, au contraire, les accorder aux futurs centres de développement des régions retardées. En bref, il s'agit de choisir entre la croissance immédiate ou la péréquation. Lorsque cette décision n'entrevoit que les avantages immédiats, c'est la première solution qui l'emporte presque toujours. En revanche, à longue échéance, il devient possible de réconcilier les deux objectifs.

Le rôle des pôles et des centres de croissance dans le développement régional ⁶

Des premiers échanges de vue entre spécialistes, il ressort que la théorie des pôles de croissance («Growth poles») comporte peu de points communs avec celle des centres («Zentralorten» ou «Central places»), la première se plaçant à un niveau macro-économique ou macro-géographique et dans une perspective dynamique, alors que la seconde est d'ordre micro-économique ou micro-géographique et de caractère beaucoup plus statique. L'examen des quelques expériences de politique de croissance par la création ou le renforcement de pôles suscite beaucoup de discussions, les uns affirmant que, en tout cas en Europe, tous les résultats se sont avérés négatifs, d'autres estimant que les données à disposition ne permettent pas encore de se faire une idée correcte. Suivant le type d'organisation politique et économique, la polarisation du développement se déroule très différemment: en économies de marché industrialisées, tout tourne autour du calcul des économies externes; en économies dualistes à marchés partiels et aux prix déformés (la plupart des pays en voie de développement), le phénomène de polarisation est freiné de même que dans les économies planifiées sans marché (pays de l'Est européen). Il reste à savoir comment l'organisation spatiale de nos divers systèmes sociaux peut être amenée d'un état présent à un autre état, préférable du point de vue économique, social et administratif.

Les connaissances sociologiques font souvent défaut; d'une part, il n'existe pas d'accord sur ce que l'on entend par une organisation sociale favorable ou défavorable au développement; d'autre part, on ne connaît pas d'étude systématique sur les changements sociaux en profondeur qui accompagnent la croissance économique des agglomérations urbaines. Dans les pays en voie de développement, les systèmes sociaux fondés sur une exploitation directe des ressources naturelles et en liaison constante avec le milieu environnant conservent toute

leur importance, rendant encore plus difficile l'application des techniques et méthodes des pays industrialisés au tiers monde.

La marge de manœuvre des planificateurs paraît limitée, du fait que beaucoup d'études récentes décèlent une rigidité grandissante dans la hiérarchie des centres à l'intérieur d'un même pays, rendant aléatoire les efforts de modifier cet ordre «spontané» des pôles économiques. Dans cette perspective, il semble difficile d'accorder une part prépondérante à l'action des autorités locales ou régionales, même dans les pays très décentralisés; une politique de pôles de croissance doit avant tout s'appuyer sur le gouvernement central.

Lors d'une rencontre tenue en mai 1969 à Genève, un groupe d'experts a dressé une liste des principales études à mener dans le domaine des pôles de croissance, en confinant les recherches théoriques et les investigations empiriques et en mettant l'accent sur les besoins des pays en voie de développement. Quatre groupes de problèmes ont été distingués:

- Sujets concernant les pôles pris individuellement (par exemple: coûts sociaux et revenus de centres de diverses dimensions; types de centres où les innovations apparaissent et comment elles se diffusent; les processus de diffusion et de multiplication du développement).
- Sujets relatifs à des systèmes de pôles, comme il en apparaît de plus en plus (par exemple: rôle des équipements de transport et de communication; les possibilités d'intervention dans le processus de changement de localisation; la productivité des investissements publics, de l'aide à l'industrie, de la formation professionnelle sur la croissance économique).
- Sujets particulièrement importants pour les pays en voie de développement (par exemple: implication pour les pôles de croissance du rapide progrès des techniques agricoles; le processus d'industrialisation et le remplacement des importations par des produits nationaux; l'effet déséquilibrant des pôles sur le développement national).
- Sujets méthodologiques (par exemple: le développement de modèles et de méthodes statistiques pour la comparaison entre les villes).

L'élaboration de systèmes d'information dans la planification du développement régional ⁷

Si l'on considère l'action des collectivités publiques comme un système de contrôle et la société ou le pays en

général comme un système contrôlé, non pas dans le sens d'une sujétion politique, mais dans celui d'une liaison logique, les relations entre ces deux systèmes peuvent être décrites comme un système d'information. En d'autres mots, le développement régional, qui est l'une des tâches des administrations et des pouvoirs publics, se trouve lié à la réalité, à la vie économique et sociale de l'ensemble de la population par une série de liens qui sont soit des décisions – politiques, techniques, économiques ou administratives – soit, dans le cheminement inverse, des informations qui devront être prises en considération. Ces informations servent non seulement à préparer des décisions, mais aussi à contrôler leur exécution et leur bien-fondé.

Dans ce contexte très vaste, il se pose une série de problèmes théoriques et pratiques qui ont été examinés dans divers rapports préparatoires et discutés à un cycle d'études en octobre 1969 à Lund (Suède).

Il s'agit non seulement de discuter de la qualité des informations elles-mêmes, mais de se pencher sur les structures de l'autorité, sur la destination des renseignements (politique conjoncturelle ou de croissance; plan à court terme ou à long terme), sur les moyens de communications, sur les instruments de stockage et de traitement des données, sur les besoins des demandeurs.

Parmi les questions brûlantes que l'on retrouve sans cesse figure celle de la centralisation ou de la déconcentration de l'administration. Dans certains cas, l'administration chargée du développement régional se situe entièrement dans des corporations spécialisées (pour un bassin fluvial ou une aire sous-développée, par exemple) alors que, dans d'autres, elle se trouve entièrement subordonnée à un office du plan national. Dans quelle situation le système d'information marchera-t-il le mieux? Comment assurer le double mouvement du haut vers le bas et inversement? Dans les régions à planification indicative, la diffusion de l'information peut-elle jouer le rôle d'incitation à suivre les plans régionaux?

Il paraît difficile de déterminer a priori quels genres de modèles (programmations ou modèles de simulation) sont les plus appropriés. On ne peut pas recourir aux mêmes schémas pour les processus de décisions qui ont un caractère discontinu et pour ceux de la planification qui appartiennent plutôt aux phénomènes continus. Afin de tendre à une plus grande souplesse, les informations fournies à la fin du modèle doivent s'exprimer sous forme d'alternatives.

La comptabilité macro-économique doit aussi tenir compte des besoins régionaux. La tâche apparaît ardue, car les buts de la comptabilité nationale jusqu'ici ont surtout consisté dans la recherche de l'équilibre de l'économie nationale, soit entre les secteurs, soit face aux aléas conjoncturels. Au niveau régional, au contraire, les objectifs de croissance nécessitent souvent de tout autres données et sous un angle spécifique. Il devient donc nécessaire d'intégrer toujours plus étroitement la comptabilité nationale et la comptabilité régionale.

Les problèmes les plus délicats concernent le recueil des données d'une manière qui convienne au développement régional. Souvent, les responsables des bureaux statistiques ont tendance à recueillir des chiffres sans se soucier de leur usage pratique. Parmi les questions essentielles, mentionnons les suivantes:

Quelle information est-elle nécessaire?

- au niveau central,
- au niveau régional.

Quelle doit être l'unité de surface de référence? (commune, région, Etat, etc.).

Avec quelle fréquence dans le temps doit-on fournir l'information?

Les premières de ces questions ont été spécialement étudiées en Suède⁸ où l'information statistique se répartit en huit chapitres principaux:

- Population: données démographiques et concernant les revenus.
- Etat du marché du travail (population active par secteurs, migrants quotidiens, salaires, niveau de formation, âge de la retraite, etc.).
- Production (agriculture, industrie, mouvement d'affaires dans le commerce).
- Ecoles et hôpitaux.
- Eau et épuration.
- Investissements et capital, en particulier le logement, mais aussi les machines et les équipements.
- Utilisation du sol.
- Transports, avec des renseignements sur l'origine et la destination des voyageurs et des marchandises.

Pour l'unité de surface, on admet que le système le plus prometteur consiste à se référer à un quadrillage couvrant l'ensemble du pays. De cette manière, l'information est toujours disponible quels que soient les changements des limites administratives.

Pour qu'une pareille standardisation des renseignements fonctionne correctement, il est nécessaire que toutes les

administrations travaillent selon les mêmes techniques. On en arrive tout naturellement à la mise sur pied de fichiers de référence qui servent de colonne vertébrale à l'ensemble du système. Selon les experts suédois, trois apparaissent indispensables :

1. Un fichier des habitants.
2. Un fichier des entreprises.
3. Un fichier des propriétés.

La mise à jour et la fréquence de la publication des statistiques demeurent complexes à résoudre. Cependant, le travail de l'Office central de statistique se modifie. Autrefois, on préparait un certain nombre de tableaux, dont l'usage était connu par avance. Aujourd'hui, l'information sera toujours plus stockée dans des mémoires d'ordinateurs, selon un système de classement standard (fichier et quadrillage), et l'utilisateur recevra des tableaux non plus «en confection», mais «sur mesure», en fonction des nécessités du moment.

Dans les pays en voie de développement, il s'ajoute encore de tout autres difficultés ? Dans un pays devenu récemment indépendant, on oublie ou ignore souvent l'énorme documentation à disposition dans l'ancienne métropole. D'autre part, les instruments statistiques ou économétriques précis trouvent rarement une application efficace. Des procédés plus sommaires mais utilisés plus systématiquement rendraient de meilleurs services. Dans le domaine des ressources naturelles et de la technologie, beaucoup de données non statistiques font défaut (cartes, photos aériennes, relevés géologiques, etc.). Les lacunes les plus criantes se situent cependant dans les secteurs suivants qui nécessitent la mise sur pied des services de relevés et d'enquêtes sur le terrain :

- Production agricole dans le secteur traditionnel.
- Naissances et décès.
- La production des entreprises de petite taille, surtout l'artisanat.
- Les prix dans les aires rurales.
- La force de travail.
- La consommation des ménages.

Déjà le simple fait, en Afrique, de dresser la liste de toutes les localités est une tâche considérable. La confiance que l'on peut faire aux notables locaux, en matière de précision, reste sujette à caution. Dans un pays, on avait demandé à chaque chef de canton quelle était la récolte d'arachide. Les résultats ont varié de 25 kg. à 50 000 tonnes par hectare ! On en arrive donc nécessairement à des méthodes d'étude par sondage, à l'aide de techniciens bien

entraînés, formés en groupes mobiles de recensement. Le domaine de l'information paraît encore susceptible de nombreuses améliorations et des recherches ont été menées sur une base systématique, en particulier en Suède où les thèmes suivants font l'objet d'études particulièrement poussées :

- Limites régionales pour des buts statistiques.
- Méthodes de prévisions régionales économiques et démographiques.
- Problèmes des aires peu densément peuplées.
- Problèmes d'urbanisation, en particulier les seuils de populations en fonction du choix de la profession, des établissements d'enseignement et des services.
- Les effets potentiels de la politique de développement régional et le potentiel de développement dans diverses régions.

Sociologie du développement régional ¹⁰

Pour le sociologue comme pour le géographe, la notion de région demeure un terme difficile à cerner puisqu'il en existe de toutes tailles. Similairement, il apparaît que la communauté régionale, qui est, en quelque sorte, l'objet étudié, échappe à une définition très nette, même si l'on pressent son existence dans tous les pays.

La sociologie du développement régional, combinaison de la sociologie du développement et de la sociologie régionale, cherche tout d'abord à se concentrer sur la définition du développement dans une perspective sociale : un processus continu cherchant à institutionnaliser la transformation et le perfectionnement de l'organisation et des mécanismes fondamentaux de la société, afin de la porter constamment en avant. Parmi les multiples questions relatives au développement dans un cadre régional, on peut relever les suivantes :

- L'industrialisation, bien que représentant seulement un des aspects du développement, a surtout été étudiée à l'échelon le plus local et le plus restreint, plus pour souligner ses effets négatifs (dissolution de la société traditionnelle et de son organisation, accroissement de la criminalité, etc.) que pour déceler ses aspects positifs.
- Méthodologiquement, la comparaison des coûts économiques et des «coûts» ou des gains sociaux reste très délicate.
- Selon A. Kuklinski, cinq aspects du processus de transformation et de modernisation, que connaissent la plupart des Etats du monde, devraient être plus particulièrement étudiés par les sociologues :

- Le développement industriel.
- L'urbanisation.
- Le développement rural.
- Les mouvements de population, en particulier les migrations.
- L'évolution du marché du travail.

Le régionalisme est-il une force positive ou négative et les organismes régionaux récemment créés, pour le nord-est du Brésil ou le midi de l'Italie par exemple, ont-ils eu un effet favorable? A écouter les avis des experts, les réponses ne sont guère unanimes. Un peu partout, le développement régional doit choisir entre deux voies, la diffusion ou la sélection, c'est-à-dire que les objectifs économiques tendant à un rendement financier supérieur font opter pour la sélection des régions les plus riches et les plus productives, au détriment des objectifs sociaux pourtant universellement acceptés – la hausse du niveau de vie de l'ensemble de la population – et qui devraient conduire à une diffusion du développement dans toutes les régions. La région, dans ses relations avec l'Etat central, doit à la fois faire preuve d'initiative, mais aussi d'un sentiment de collaboration, ce qui signifie qu'il ne peut pas y avoir de développement régional sans un consensus général dans l'ensemble du pays, au moins sur quelques buts majeurs et, par conséquent, uniquement dans une atmosphère de démocratie.

Qui dit développement régional dit aussi planification du développement régional. Les facteurs sociaux apparaissent aux trois niveaux de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation du plan. Le plan de développement régional étant le point de rencontre des initiatives locales et des buts nationaux, quels buts sociaux attribuer à la planification régionale? On peut citer principalement:

- L'amélioration du bien-être social.
- L'utilisation de l'urbanisation en vue de la modernisation, les centres régionaux devant rayonner socialement sur leur aire d'influence.
- L'intégration nationale qui cherche à la fois à exalter les valeurs régionales, tout en les situant dans un cadre pluraliste qui réduise les différences linguistiques ou ethniques et à réaliser une meilleure égalité sociale.

Pour atteindre de pareils objectifs, il faut s'attaquer à des obstacles ou tout au moins des difficultés sociologiques: comment identifier les différences de niveau de vie, comment prévoir les processus et les conflits sociaux inévitables dus à une meilleure connaissance des inégalités sociales?

Au stade de l'exécution du plan, le rôle du planificateur mérite, lui aussi, l'intérêt du sociologue: il joue une fonction sociale et cherche à connaître de manière systématique la réalité sociale, car son travail va l'influencer de bien des manières. Réciproquement, toute son action est profondément marquée par le milieu social et culturel dont il est issu.

La participation de la population à la réalisation du plan reste cependant la pierre de touche et, souvent, d'achoppement de tout l'édifice. On a remarqué que l'indifférence des citoyens à l'égard d'un plan ne venait pas toujours de l'ignorance, mais souvent d'un mécanisme de défense contre des situations qui se sont déjà montrées inefficaces antérieurement et où l'on avait aussi fait appel à des sacrifices personnels en vue d'un meilleur avenir! Par conséquent, au lieu de chercher à mobiliser les masses afin de les adapter au plan, il convient plutôt de chercher quelles sont les motivations existantes, ce qui est réellement attendu du développement pour que le plan s'y conforme. La coopération ne peut être que volontaire.

Nous laisserons de côté les problèmes relatifs à l'évaluation du plan, pour énumérer les points sur lesquels les efforts des sociologues devraient se concentrer.

- En commun avec les autres chercheurs de sciences humaines, les sociologues doivent s'atteler à accélérer le développement en général.

- Il s'agit d'établir un cadre de priorité dans le domaine de la recherche.¹¹

- Il convient d'amener les autres spécialistes à replacer toute leur action dans une perspective sociale.

On souhaite en particulier une meilleure élaboration des modèles de la communauté régionale et de son évolution et une mise au point d'instruments méthodologiques pratiques et efficaces.

Problèmes de formation

L'Institut d'études sociales de La Haye avance le chiffre de 2000 personnes spécialistes en développement régional qui seraient actuellement nécessaires en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Bien que très prudente, cette estimation soulève d'énormes problèmes d'organisation et de formation. L'UNRISD a participé à divers efforts dans ce domaine, notamment, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies à New York, en lançant le Centre de recherche et de formation en matière de développement régional de Chubu, au Japon, en 1969. Il paraît cependant plus intéressant de rapporter quelques-unes

des suggestions ou des critiques émises par divers experts en la matière au cours d'un récent échange de correspondance¹²:

L'organisation de la formation doit s'adapter à diverses situations. On prévoira à la fois des séminaires de quelques semaines, destinés à des praticiens et à des hommes politiques, des cycles de un ou deux ans pour licenciés ou diplômés et des études menant à un doctorat. A côté de cette répartition en fonction du degré d'approfondissement des connaissances, il faut encore prendre en considération les formations de base, le temps à disposition et, surtout, les positions occupées par chacune des personnes à préparer à la tâche du développement régional: un directeur de cabinet ministériel bénéficiera forcément d'un autre type de cours qu'un architecte fraîchement diplômé. La matière étant relativement neuve et posant des problèmes à l'échelle mondiale, on peut se demander s'il vaut mieux placer ces centres d'enseignement spécialisés dans les universités ou les laisser autonomes et s'il est préférable de les répartir un peu partout ou, au contraire, de les concentrer en quelques lieux privilégiés. Plusieurs professeurs spécialisés en la matière redoutent l'aliénation des experts fraîchement formés: tel pays africain se plaint du fait que tous ses aménagistes, formés au Canada, n'arrivent pas à aborder les problèmes du pays. L'usage des théories économétriques et d'une économie trop strictement mathématique paraît d'une valeur douteuse dans beaucoup de cas; l'agriculture, enfin, reste trop souvent négligée. Mais il y a d'autres dangers, encore plus pernicious: le spécialiste, une fois formé, ne trouve que rarement une place bien payée quand il existe même un poste à disposition. Les salaires en province sont beaucoup trop bas par rapport à la capitale. Les relations avec les fonctionnaires des autres ministères demeurent souvent entachées de méfiance; ce défaut peut se corriger dans la mesure où les spécialistes du développement régional sont placés dans les divers secteurs de l'administration. Encore faut-il qu'ils ne soient pas considérés comme des espions d'un commissariat au plan! A certains égards, le pays en voie de développement a plus besoin d'hommes d'action, peu spécialisés, en quelque sorte des techniciens du développement à tout faire, des hommes capables de répondre aux demandes de la population au niveau local, que de diplômés universitaires.

En conclusion, il apparaît urgent de préciser les méthodes permettant de préparer efficacement et sur la base d'exem-

ples concrets réunis – ils sont malheureusement bien rares – les techniciens indispensables aux pays en voie de développement.

Les études continentales

Du fait qu'il n'existe pas aujourd'hui de document donnant un panorama des expériences réalisées dans toutes les parties du monde, un aspect important du programme consiste à préparer huit rapports qui cherchent à faire le point des perspectives du développement régional dans tous les continents. Les études portent particulièrement l'effort sur les relations entre le développement régional et le développement national et entre celui-là et la planification sectorielle. Le travail a été réparti entre plusieurs experts.

– L'Asie du Sud et du Sud-Est, par les professeurs M. Datta-Chaudhuri et L. Lefebvre.

– L'Asie du Sud-Ouest, sous les auspices du Bureau économique et social des Nations Unies à Beyrouth.

– L'Afrique, par M. R. von Gersdorff.

– L'Amérique latine, sous les auspices de la Fondation Ford, par M. W. Stöhr.

– L'Amérique du Nord, sous les auspices de Resources for the Future à Washington, par le professeur John H. Cumberland.

– L'URSS, sous les auspices du Gosplan et de l'Académie des sciences de Moscou, par le professeur N. N. Nekrasov.

– L'Europe orientale, par les professeurs K. Mihailovic et M. Popovic.

– L'Europe occidentale, sous les auspices de Mens en Ruimte UZW, Bruxelles.

Conclusions

Dans un exposé donné en mars 1969¹³, le directeur du programme, A. Kuklinski, soulignait très justement un certain nombre de problèmes essentiels à l'avenir du développement régional:

Les études sur le développement de la société à longue échéance, parfois appelées futurologie, ouvrent de nouvelles perspectives aux aménagistes qui pourront y apporter une quantité de connaissances. Cependant, pour que cette collaboration soit fructueuse, il est nécessaire d'avoir les yeux fixés sur les faiblesses de la situation actuelle. Trop peu d'attention a été portée aux multiples barrières qui viennent sans cesse briser l'élan de plans soigneusement préparés. Beaucoup d'échecs peuvent s'expliquer

par des raisons institutionnelles, d'autres par des raisons plus techniques. Parmi les premières, on peut retenir le fait que le dialogue entre l'aménagiste et l'homme politique est encore trop rare, de même que la collaboration entre tous ceux qui s'occupent de planification, qu'elle soit économique, spatiale ou sociale; similairement, on n'a pas encore trouvé de méthodes valables pour obtenir la participation populaire. Par ailleurs, si tant de plans n'arrivent pas jusqu'à l'étape de la réalisation, cela provient aussi souvent de leur manque de souplesse, du fait qu'il n'y a qu'une ou deux propositions possibles ou encore par suite du manque de coordination avec les autres plans, sociaux ou économiques.

Le développement régional, pour remplir pleinement sa mission, ne doit pas se borner à un simple plan de répartition dans l'espace des diverses ressources disponibles, il doit encore permettre la diffusion des innovations, dans les domaines économiques, sociaux et culturels et représenter un instrument d'évolution et de mouvement.

Notes

¹ Conseil économique et social, document E/CN.5/403, 28.2.1966.

² «Design for the Worldwide Study of Regional Development», The Johns Hopkins Press, Baltimore.

³ L'UNRISD a été créé en 1964 sous forme d'une institution autonome au sein des Nations Unies. Placé sous le contrôle d'un Conseil d'administration de six membres, il a pour objet de procéder à des recherches sur les «problèmes et les politiques de développement social et les rapports entre divers types de développement économique à des stades différents de croissance économique». («Notes sur la recherche», compte rendu des études récentes et en cours de l'Institut, N° 1, Genève, juin 1968, p. 1). Les trois autres programmes sont l'interdépendance du développement social et du développement économique, la méthodologie de la planification sociale et l'introduction du changement social et de l'innovation à l'échelon local.

⁴ A. Kuklinski, «Recherches internationales sur le développement régional et impact sur les statistiques régionales», Cycle d'études européen des Nations Unies sur la statistique régionale, Varsovie, 30.9-8.10.1969.

⁵ «Informal meeting on regional disaggregation of national plans held at Palais des Nations, Geneva, 23 May 1969», UNRISD 69/C.76; «Notes sur la recherche» N° 2, UNRISD, Genève, juillet 1969, pp. 65-66.

⁶ «Expert Group on Growth Poles & Growth Centres» Draft report of a meeting held at Palais des Nations, Geneva, 19 to 23 May 1969, by T. Hermansen, UNRISD/69/C.70.

⁷ A. Kuklinski, «Recherches internationales sur le développement régional et impact sur les statistiques régionales». Cycle d'études européen des Nations Unies sur la statistique régionale, Varsovie, 30.9.-8.10.1969 et T. Hermansen «Information Systems for Regional Development Control» UNRISD/68/C.32.

⁸ T. Hermansen, «Requirements and Provision of Information for Regional Development Planning in Sweden», UNRISD/69/C.56.

⁹ Voir en particulier Ralph von Gersdorff, «Information Systems for Regional Development and Planning in Africa», UNRISD/69/C.59.

¹⁰ Voir en particulier H.J.A. Morsink, «Five Fields for a Sociology of Regional Development» UNRISD/68/C.46.

Janusz A. Ziolkowski, «Methodological Problems in the Sociology of Regional Development» novembre 1968. UNRISD, Genève.

Ruben D. Utria «Informe final, Grupo de trabajo sobre la sociología del desarrollo regional», UNRISD/68/C.52.

A. R. Kuklinski, «Regional Sociology: Problems and Approaches», Mai 1969, UNRISD, Genève.

¹¹ Morsink propose un programme en cinq points:

- sociologie du développement économique,
- sociologie des types d'établissements,
- sociologie des transformations sociales,
- sociologie des intégrations nationale et régionale,
- sociologie des politiques et des planifications de développement régional.

¹² «Training in Comprehensive Regional Development and Planning, Material for discussion», UNRISD/69/C.3.

¹³ «Regional Development, Regional Policies and Regional Planning, Problems and Issues», UNRISD/69/C.50.